

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 17 FÉVRIER 2011

Le 17 février 2011 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingt et unième réunion (1^{re} réunion en 2011) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Marcel Bélanger, vice-président de la SOGERM
- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président
- √ Madame Doris Dumas, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Monsieur Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane
- √ Madame Manon Perreault, biologiste à la MRC de Matane, invitée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant le varia ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2010

Le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2010 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2010

Au point 3. Le portail de radioactivité est maintenant installé et en fonction.

Au point 5, Doris Dumas mentionne que les travaux sont complétés à la cellule. Il ne reste que l'inspection finale par caméra des conduites du lixiviât.

Au point 7, Doris Dumas informe que la subvention de la SAQ a été reçue pour le programme de ISÉ.

Au point 9, Doris Dumas mentionne que l'article à venir dans la revue Vecteur de Réseau Environnement n'est pas encore paru et qu'aussitôt qu'il paraîtra, elle le transmettra aux membres du comité. L'article portera sur les bons coups réalisés dans la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Les Îles en rapport à la gestion des matières résiduelles.

4. Statistiques matières résiduelles d'octobre à décembre 2010 et année 2010

Doris Dumas présente un résumé des statistiques du trimestre et de l'année 2010. Les statistiques complètes ont été présentées avec l'ordre du jour ainsi que le rapport des redevances payées au MDDEP et les contributions au fonds post fermeture.

Doris Dumas ajoute qu'en vertu de la condition 14 du décret, une réévaluation du fonds doit être effectuée tous les cinq ans et que le processus est en cours. Cette nouvelle analyse permettra de déterminer si le montant mis de côté pour le suivi environnemental post fermeture est adéquat, en raison des coûts encourus jusqu'à maintenant et des volumes enfouis.

Le rapport du taux de diversion pour toute l'année sera remis à la prochaine réunion.

5. Tarification L.E.T. et écocentre

Doris Dumas remet aux membres du comité la nouvelle grille tarifaire de l'écocentre et du L.E.T. Particulièrement, elle met l'accent sur la nouvelle tarification des écrans de télévision et d'ordinateur à 5 \$ pièce. Cette nouvelle tarification envoie un message aux résidants que de récupérer n'est pas gratuit et ramène à la base de réduire avant de recycler. Doris Dumas ajoute qu'avec la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles, il est question de responsabilité élargie des producteurs pour les TIC. L'idée est qu'une redevance soit prélevée à la vente de ces produits dans un avenir rapproché, mais en attendant, les 5 \$ par écran seront exigés. L'autre nouvelle tarification concerne les matériaux recyclés pêle-mêle. L'objectif est d'encourager les utilisateurs à trier eux-mêmes les matières. S'ils ne veulent pas le faire, le personnel en place devra s'en charger et des frais seront exigés.

Doris Dumas informe le comité que la prise des matériaux de construction pêle-mêle porte le ministère à définir notre installation comme un centre de tri et non plus comme un écocentre. La tenue d'une rencontre avec le conseil pour définir l'orientation qu'elle souhaite prendre par rapport à la gestion de ces matières s'impose. Un centre de tri implique une gestion de déchets à l'écocentre même. Il faudra donc être vigilant et s'assurer qu'aucune dispersion de déchets ne se produise.

6. Exploitation L.E.T. et écocentre : appel d'offres et récupération des résidus de construction

La coordonnatrice informe les membres que suite au rejet des propositions reçues en décembre dernier, un deuxième appel d'offres conjoint pour la gestion et l'exploitation du L.E.T. et de l'écocentre a été lancé. Le contrat en cours avec Gestion Sanitaire M & M inc. a été reconduit pour deux mois additionnels, jusqu'à la fin février. L'ouverture des soumissions est prévue pour aujourd'hui le 17 février à 11 h 05, et ce, pour un nouveau contrat de 5 ans débutant le 1^{er} mars 2011.

7. Démarche de révision du PGMR

En l'absence de Manon Perreault, de la MRC, Doris Dumas informe le comité que le processus de révision du PGMR est en voie d'être amorcé, même si la politique provinciale n'a été annoncée. Une mise à jour des données est nécessaire et une démarche pour la gestion des matières organiques s'impose.

9. Varia

a) C.A. pour les cendres de combustion

La coordonnatrice avise les membres que la Ville a reçu le C.A. pour la réception des cendres de combustion comme matériau de recouvrement journalier. Elle clarifie que les cendres ne sont pas des cendres volantes comme chez Smurfit Stone, mais des cendres avec une texture ressemblant à du sable. D'ailleurs, pour être admissible comme matériau de recouvrement, tout matériel doit respecter certains paramètres chimiques et physiques comme la conductivité hydraulique, qui assure une bonne infiltration du liquide dans les déchets.

b) Visite du L.E.T. pour les nouveaux membres et personnel de la Ville

À la demande générale et tel que prévu à l'automne 2010, les membres du comité intéressés ainsi que les employés de la ville qui ont un contact direct avec le public, seront invités à une visite au L.E.T. à la fin de la prochaine réunion.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 28 avril 2011 à 9 h. En cas d'impossibilité, cette rencontre pourrait être reportée.

11. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 30.

La secrétaire,

[Original signé]

Doris Dumas, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable